

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE



INITIEE PAR



PRESENTEE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE CREDIT DU NORD



Le présent document relatif aux autres informations de Crédit du Nord a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le 28 novembre 2012, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de Crédit du Nord.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Crédit du Nord sur les actions de Banque Tarneaud, visée par l'AMF le 27 novembre 2012 sous le n°12-575, en application d'une décision de conformité du 27 novembre 2012.

Des exemplaires du présent document et de la note d'information de Crédit du Nord sont disponibles sur les sites Internet de Crédit du Nord (www.groupe-credit-du-nord.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Crédit du Nord, 28, place Rihour, 59000 Lille ;
- Société Générale, CORI/FIG/M&A, 75886 Paris Cedex 18.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1. Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de l'initiateur	3
1.1 Informations requises au titre de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.....	3
1.2 Coût et financement de l'Offre	3
1.3 Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables de Crédit du Nord	3
2. Evènements récents intervenus depuis la publication de l'actualisation du document de référence	4
3. Attestation de Crédit du Nord relative au présent document	4

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'INITIATEUR

Le présent document relatif à Crédit du Nord, société anonyme au capital de 890 263 248 euros dont le siège social est situé 28 place Rihour, 59000 Lille, et dont le numéro d'immatriculation est RCS Lille 456 504 851 (« **Crédit du Nord** » ou l'« **Initiateur** »), est établi la cadre de son offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») au terme de laquelle il offre irrévocablement aux actionnaires de la Banque Tarneaud, société anonyme dont le siège social est situé 2-6 rue Turgot, 87000 Limoges (« **Banque Tarneaud** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité de leurs actions Banque Tarneaud, admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment B) sous le code ISIN FR0000065526, au prix unitaire de 140 euros.

L'Offre qui pourra être suivie d'une procédure de retrait obligatoire, en application des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, est présentée par Société Générale qui garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur.

1.1 Informations requises au titre de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur figurent dans le document de référence de Crédit du Nord pour l'exercice 2011, déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2012 sous le numéro D.12-0462 et son actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 août 2012 sous le numéro D.12-0462-A01.

Ces documents sont disponibles en version électronique sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Crédit du Nord (www.groupe-credit-du-nord.com). Ils peuvent, en outre, être obtenus sans frais auprès de Crédit du Nord (28, place Rihour, 59000 Lille).

Le présent document intègre par référence le document de référence précité et son actualisation.

1.2 Coût et financement de l'Offre

L'acquisition de la totalité des actions Banque Tarneaud susceptibles d'être apportées à l'Offre représenterait, sur la base d'un prix d'Offre de 140 euros par action, un montant maximal de 48 millions d'euros hors frais divers et commissions. Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés dans le cadre de l'Offre par l'Initiateur, y compris les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que les frais de publicité, est estimé à environ 0,5 million d'euros (hors taxes).

L'Offre sera financée en intégralité par recours aux ressources propres dont dispose Crédit du Nord.

1.3 Impact de l'Offre sur les principaux résultats comptables de Crédit du Nord

Compte tenu de la taille respective des sociétés Banque Tarneaud et Crédit du Nord, l'impact de l'Offre sur les principaux agrégats comptables de l'Initiateur ne sera pas significatif.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Il n'y a pas eu de faits nouveaux ou d'événements significatifs récents intervenus depuis l'actualisation du document de référence portant notamment sur les comptes semestriels au 30 juin 2012.

3. ATTESTATION DE CREDIT DU NORD RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

"J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'AMF le 28 novembre 2012 et qui sera diffusé le 29 novembre 2012, soit au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Crédit du Nord et visant les actions de Banque Paribas. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Monsieur Philippe Aymerich
Directeur Général